



SOLIDARITÉ ET PATIENCE

Notre président nous l'a dit : " Nous paierons !" **Alors, ensemble payons !**

Depuis dix jours, nous nous sommes mis tou•tes d'accord sur ce mot d'ordre, basique, simple et évident. Nous acteur•rices du spectacle vivant, quelque soit notre place dans la chaîne de production : payons. Les contrats de cession, les conventions de résidences, les contrats de prestations, les contrats de travail : payons. Charges d'entreprises, cotisations, salaires... Artistes, technicien•nes, personnels administratifs, de production, permanent•es, stagiaires, services civiques : payons.

Et nous enverrons la facture à l'État.

Toutes nos factures : des lieux déstabilisés, des festivals mis à mal, des compagnies fragilisées, des productions arrêtées... Nous leur enverrons la facture comme comptable de notre richesse.

Montrons que nous prenons nos responsabilités. Que nous faisons jouer notre solidarité, notre conscience sociale. **Nous ne laisserons personne au bord du chemin.**

C'est par notre force commune, reposant sur des décennies d'histoire, que nous arriverons maintenant, devant tant d'atermoiements de la part d'un gouvernement qui tombe le masque, à défendre le spectacle vivant, l'intermittence, notre exception culturelle comme bien hors marché.

Aujourd'hui toute la profession des arts de la rue mais aussi l'ensemble du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma, du livre et tou•tes les acteur•rices de la culture sont réuni•es et mobilisé•es devant la casse à venir.

Mais nous sommes tributaires des décisions qui ne viennent pas, alors prudence! Car c'est bien cette absence de décisions qui crée nos angoisses. Qu'elles soient sur les conditions de salaires, de déclarations mais également sur la mise en place de fonds variés et divers d'aides aux structures. Pour l'heure, beaucoup se posent la question de leur déclaration mensuelle. Si pour certain•es la situation est simple, pour d'autres il reste des éléments flous : chômage partiel, maintien des contrats et autant de cas de figures en attente de décrets... **ceci impose la patience.**

Soyez certain•es que tou•tes les professionnel•les à l'œuvre font tout pour vous envoyer vos éléments de paie pour déclarer au plus tôt auprès de Pôle Emploi. Mais pour les cas compliqués, cela devra peut-être attendre un peu car le décret d'application relatif notamment à la période de « neutralisation » et les conditions du chômage partiel doit être publié d'ici vendredi, nous l'espérons.

Nous recommandons donc d'attendre le début de semaine prochaine pour effectuer l'actualisation (ce qui ne décalera pas le paiement des allocations). Ces quelques jours permettront de fournir à chacun•es les bons documents, les bonnes informations.

Nous vous demandons aussi d'être prudent•e avec ce que vous pouvez voir passer sur les réseaux sociaux concernant l'intermittence et le chômage. A ce jour : rien n'est acté! Les administrateur•rices de compagnies et de structures restent vos premières sources d'infos. Ne vous précipitez pas à contacter par téléphone : Pôle emploi, les CAFs ou la sécu. Les agent•es au bout de la ligne sont aussi en attente de directives officielles.

Nous ne lâcherons rien.

La fédération nationale et les fédérations régionales des arts de la rue, l'UFISC et tous ses membres, des syndicats et autres fédérations des secteurs artistiques, travaillent pour mettre en place des outils d'urgence, mais aussi pérennes pour suivre, comprendre, analyser et porter des revendications fortes pour que notre secteur puisse tenir, se relever, et perdurer sans laisser personne au bord de la route.

Nous appelons toutes les personnes et structures à se saisir des outils et ressources mis à disposition afin de faire remonter les informations, communiquer sa situation et soutenir l'effort commun face à cette situation, mais aussi face à nos dirigeant•es pour porter notre voix. L'UFISC centralise les informations sur sa page : ufisc.org. Pour les arts de la rue, nous avons créé un groupe de travail interfédéral, ouvert à tou•tes. Nous vous tiendrons régulièrement informé•es des travaux.

Nous réitérons ici notre soutien total et entier à tous ceux•celles mobilisé•es aujourd'hui en première ligne, les soignant•es, employé•es de commerces, routier•ères, technicien•nes et agent•es des services publics, du plus humble poste invisible au plus applaudi, qui font que nous pouvons mener nous ici ce combat, sûrs autant que faire se peut de notre santé et de notre bien être.

Ce combat qui fait notre demain.

Nos lendemains.

La Fédération nationale des Arts de la rue